



En couverture du précédent Bulletin Municipal vous pouviez découvrir l'aspect extérieur de votre future piscine intercommunale qui sera construite à Coulommiers. Voici, aujourd'hui, ce que sera l'un des aspects intérieurs de cet équipement nautique couvert dont le permis de construire sera déposé en fin d'année.

Fruit d'une collaboration intercommunale regroupant 18 communes*, ce projet s'inscrit géographiquement dans la continuité de la rue Marcel Clavier, dans un axe comprenant le Collège Hippolyte Rémy et le gymnase de Capucins, près de la fausse rivière.

La construction répondra aux normes de haute qualité environnementale (HQE), dans un souci d'économie d'énergie (choix et qualité des matériaux, rationalisation des volumes, ...).

L'élément central sera constitué d'un bassin de natation de 25 mètres de long sur 12,50 m de large avec une profondeur de 2,20 m. Le programme de l'ensemble de la piscine - remise en forme comprendra également trois autres bassins dits d'animation et de détente (avec jacuzzi, cols de cygne et

hydrojets) de loisirs (banquettes bouillonnantes, geysers, canon à eau) ou de réception (avec une rampe toboggan).

Divers éléments (sauna, hammam, espace bébé) pourront permettre la balnéothérapie, le fitness, l'aqua-gym, des exercices post-nataux, ...) dans une atmosphère apaisante avec un environnement de plages minérales et d'intérieur bois, alliant au mieux confort et fonctionnalité.

Les soucis techniques sont à présent pratiquement tous évacués, notamment ceux dus au fait que l'implantation du bâtiment se situe en partie en zone inondable. En conséquence, le syndicat est actuellement en discussion très avancée avec nos partenaires institutionnels, le Conseil Régional pour finaliser le contrat de territoire qui nous permettra d'obtenir 45% de subven-

tion sur le coût d'objectif, mais aussi l'État à travers la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et ce afin de solliciter une aide du F.N.D.S (Fond National de Développement du Sport) et bien entendu le Conseil Général sachant que le Département fait toujours le maximum pour nous aider dans nos réalisations.

** (Amilis, Aulnoy, Beauteuil, Boissy-le-Châtel, Chailly-en-Brie, Chauffry, Coulommiers, Dagny, Giremoutiers, Guérard, Maisoncelles en Brie, Marolles en Brie, Mauperthuis, Mouroux, Pommeuse, Saint-Augustin, Saints, et Touquin. Soit 18 communes qui constituent le Syndicat Mixte pour l'étude, la construction et la gestion d'une piscine dont l'objectif essentiel est l'apprentissage de la natation aux enfants qui ne bénéficient actuellement d'aucune structure adaptée sur la région).*

A propos de la Halle aux Fromages

Depuis la réhabilitation de la Halle aux Fromages, il est constaté l'apparition de rouille de manière importante sur la structure de l'ouvrage qui provient de la pose d'un produit mal adapté.

Ces travaux ayant été réalisés dans le cadre d'un marché, il incombait donc à l'entreprise de réintervenir sur l'ouvrage pour apporter de nouvelles améliorations. Malgré les nombreuses mises en demeure, la société a décidé de mettre fin au marché afin de faire procéder aux travaux de remise en état dans les meilleurs délais.